

publique menacé d'un monopole complet. Mais la situation est certes différente dans ce cas-ci. Tout d'abord, le Gouvernement traiterait avec les producteurs albertains et des intérêts privés, à une extrémité, et avec les consommateurs ontariens à l'autre extrémité, par le moyen d'intérêts privés comme la *Consumers Gas*. Certes, le Gouvernement serait dans une situation peu enviable, s'il lui fallait satisfaire à la fois ceux qui veulent exiger le prix le plus élevé et ceux qui veulent payer le moins cher possible. Mes honorables amis de l'opposition ont beau jeu de dire "Et puis après?" C'est une situation des plus fâcheuses pour un Gouvernement et il doit s'y refuser à moins que ce soit absolument nécessaire.

Il y a aussi la question de la concurrence. Au Canada, nous avons des producteurs de pétrole et de charbon. Les gens des provinces Maritimes ne voudraient certes pas que l'exploitation de gaz naturel régie par l'État vienne concurrencer les producteurs de charbon de la Nouvelle-Écosse. En toute sincérité, je soutiens que c'est là un argument de poids contre l'étatisation. Après cela, il est difficile de concéder que l'étatisation soit, en l'occurrence, la meilleure formule.

De plus, comme l'a fait remarquer le premier ministre Frost à la législature ontarienne, si nous voulons nationaliser la construction, il va falloir obtenir le consentement de plusieurs provinces, au moins quatre ou cinq des provinces de notre pays, avant que la chose puisse se faire. Cela ressemble beaucoup, naturellement, au désir du chef de l'opposition de déferer cette question à un comité, ce qui retarderait la construction du tronçon ouest du pipe-line cet été. À mon avis, les arguments présentés à la Chambre ont amplement prouvé qu'il y a urgence et par conséquent si vous voulez créer une commission ou soumettre la chose aux provinces, comme mes honorables amis le proposent, il en résultera de nouveaux retards pour la construction du pipe-line, ce qui n'est certainement pas souhaitable au point où nous en sommes, monsieur le président.

On a beaucoup péroré sur ce prétendu arrangement "inique" à propos de la construction cet automne du tronçon ouest du pipe-line. Eh bien, monsieur le président, il me semble que si le Gouvernement du Canada prête jusqu'à 80 millions de dollars pour la construction du pipe-line, il y a beaucoup à dire en faveur de cette ligne de conduite. Ces 80 millions de dollars, qui représentent un montant maximum, doivent être remboursés d'ici le 2 avril 1957. Si ce tronçon du pipe-line est aménagé cette année et, la *Trans-Canada* faisait honneur à ses engagements d'ici le 2 avril 1957, le Canada

récupérera 80 millions de dollars plus 5 p. 100 d'intérêts. D'autre part, si la *Trans-Canada* ne remplit pas ses engagements, le Gouvernement, par son hypothèque sur tous les biens de la société, deviendra propriétaire du pipe-line. Premièrement, le pipe-line serait construit cette année et, deuxièmement, le Gouvernement reprendrait le pipe-line, qui lui aurait coûté 90 p. 100 des frais. Ainsi que l'a signalé le ministre du Commerce, c'est là semble-t-il, une assez bonne affaire pour le Canada. Il n'y a certainement pas de subvention. C'est un investissement dans l'Ouest canadien. Je le répète, la population du Canada n'y perdra pas un sou et le pipe-line sera construit cette année dans l'Ouest.

Enfin, certains députés créditistes ont fait remarquer, je pense, que le pipe-line profitera à tout le Canada. On a évalué à environ 1 milliard de dollars les investissements que représentera toute l'entreprise du pipe-line au Canada. Sans doute, est-ce une forte somme. Dans la seule province d'Alberta, une nouvelle industrie pétro-chimique doit s'établir. Je crois comprendre qu'il en existe déjà une dans cette province mais qu'on doit l'étendre considérablement.

Avant que le gaz soit envoyé dans les canalisations, il doit être asséché et voilà un procédé dont on tire de nombreux sous-produits. Ces sous-produits comprennent le butane, l'éthane et le propane. Sauf erreur, la *Polymer of Canada* consommera à elle seule un demi-million de barils de butane par année. On discerne donc facilement l'essor gigantesque qui se produira en Alberta. Non seulement cela aidera l'Alberta mais aussi, comme on l'a signalé, l'entreprise parera à la pénurie d'énergie en Ontario, ma province. Elle aidera l'industrie en Saskatchewan, au Manitoba, dans le nord de l'Ontario. J'estime donc que le pipe-line sera avantageux à tout le Canada. Il nous faut quitter l'esprit de clocher sur ce sujet. Si l'entreprise va aider l'Alberta et l'Ontario, elle aidera aussi les provinces Maritimes et le Québec. J'engagerais...

M. Bell: Comment aidera-t-elle les provinces Maritimes?

M. Hollingworth: J'exhorte tous les députés à oublier leurs divergences pour appuyer cette mesure dont profitera le pays tout entier. Construisons le pipe-line!

M. Rea: Monsieur le président, je crois qu'il est un point sur lequel nous sommes tous d'accord. L'Alberta dispose d'un excédent de gaz que d'autres régions du pays veulent utiliser. Nous convenons tous, je pense, qu'il est logique d'amener ce gaz jusque dans ces régions. Cependant, la mé-